



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DE L'AUDE

Commune de CUXAC D'AUDE

Arrêté n°2024-038

Domaine : Institutions et vie politique. Délégation de fonctions

**Objet :** Délégation de fonction à Madame LEBORGNE Céline

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE CUXAC-d'AUDE,

Vu l'article L 2122 – 18 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n ° 2024 – 02 en date du 6 février 2024, par laquelle Conseil Municipal a fixé à huit le nombre d'Adjoints au Maire,

Vu le procès verbal d'élection du Maire et des adjoints en date du 6 février 2024,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** Madame LEBORGNE Céline, 8ème Adjointe dans l'ordre du tableau, est déléguée, sous ma surveillance et ma responsabilité, pour exercer mes fonctions dans les domaines suivants:

***Jeunesse – Ecoles - Culture***

Notamment pour:

- Prendre en charge les questions relatives à la politique éducative
- Représenter la commune auprès des écoles et lors des conseils des écoles et de la crèche
- Traiter toutes demandes émanant des écoles et de la crèche (matériel, budget, salles...)
- Développer des actions en faveur des 12-17 ans
- Conduire la politique enfance de 0 à 12 ans (CTG, Crèche, ALSH, RAM)

**ARTICLE 2 :** Madame LEBORGNE Céline pourra signer tous actes se rapportant aux domaines visés à l'article 1, dans le respect des compétences du Conseil Municipal. La signature devra être précédée de la formule suivante: "par délégation du Maire"

**ARTICLE 3 :** Le Maire de la commune de Cuxac d'Aude, la Directrice Générale des services et le Trésorier de la commune sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé.

**ARTICLE 4 :** Copie du présent arrêté sera transmis à M. le sous-préfet

Envoyé en préfecture le 13/02/2024

Reçu en préfecture le 13/02/2024

Publié le 13/02/2024

Berger  
Levrault

ID : 011-211101167-20240212-2024\_038A-AR

**ARTICLE 5** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

FAIT à CUXAC-d'AUDE, le 12 février 2024

Le Maire

Grégory DELFOUR

